



*B*ienvenue au sein des logements sécurisés
de La Lignière, à Gland.

Dans le sillage du passé!

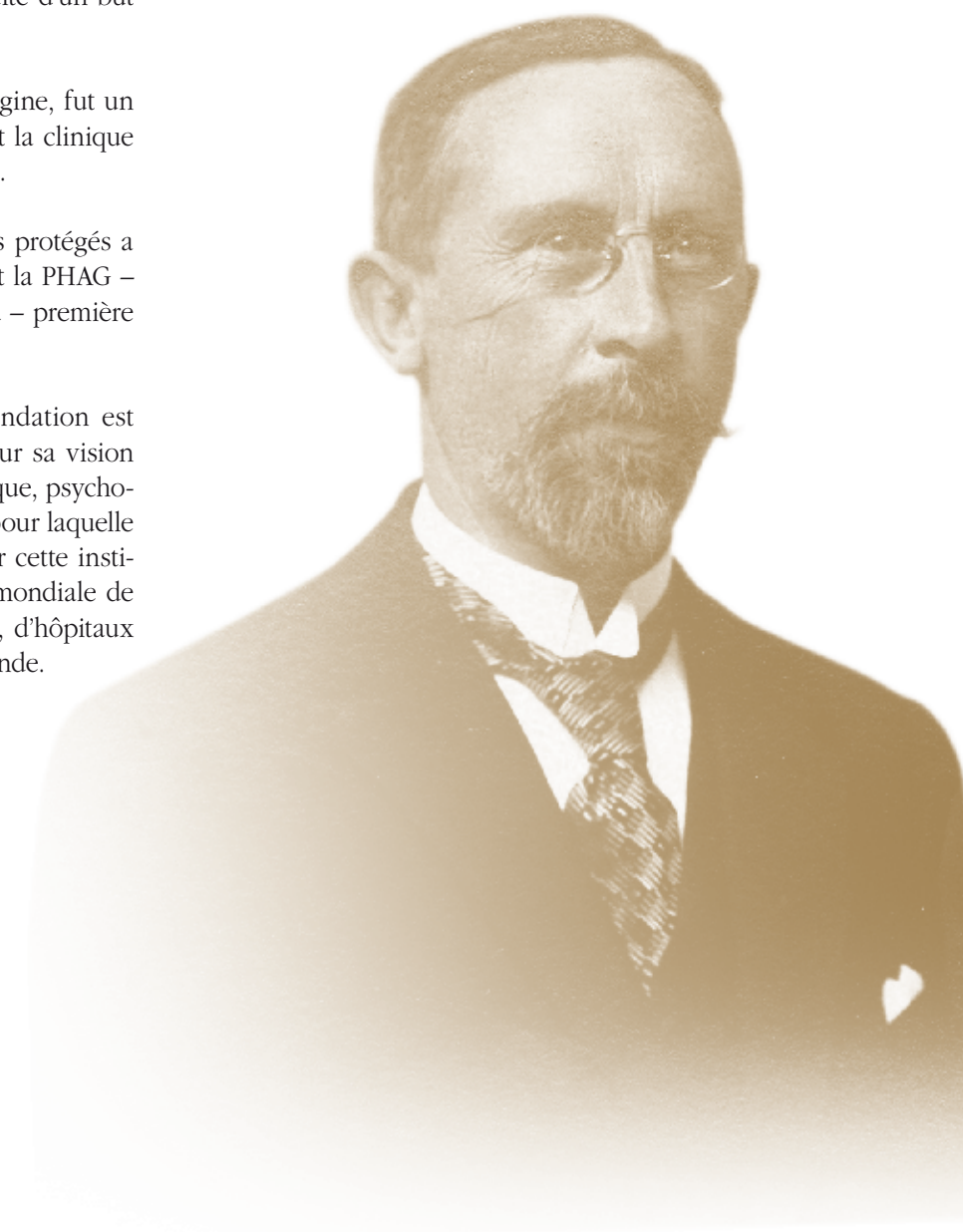


la Résidence De Forest fait partie de la fondation Dr Perry Alfred De Forest, créée en mars 2007. Cette dernière a pour but de promouvoir l'habitat sécurisé destiné aux personnes âgées ou dépendantes et d'en améliorer la qualité de vie. La fondation exclut la poursuite d'un but lucratif ou commercial.

Le Dr Perry Alfred de Forest, canadien d'origine, fut un collaborateur et disciple du Dr Kellogg, dont la clinique La Lignière fait partie intégrante de l'héritage.

Le bâtiment qui comprend les appartements protégés a été érigé en lieu et place de celui qui abritait la PHAG – Produits Hygiéniques Alimentaires de Gland – première fabrique d'aliments diététiques en Europe.

Tout comme la clinique La Lignière, la fondation est propriété de l'Eglise Adventiste, connue pour sa vision privilégiant la santé dans sa globalité biologique, psychologique, sociale et spirituelle. C'est la raison pour laquelle la clinique est gérée, encore aujourd'hui, par cette institution religieuse et fait partie d'une chaîne mondiale de plusieurs centaines de centres universitaires, d'hôpitaux et d'établissements médicaux à travers le monde.





environnement de La Lignière



La Résidence est située dans un magnifique parc de 30 hectares, qui se répartissent entre forêt, champs et bâtiments de la clinique. Des arbres ancestraux sont présents sur l'ensemble de la propriété.

Tout a été conçu afin d'offrir un havre de paix et de sérénité aux personnes qui viennent y résider.

De nombreuses promenades sont proposées, également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Et pour ceux qui le souhaitent, des chemins en forêt ont été aménagés.

La présence d'une chapelle ainsi que d'un lieu de recueillement offriront à ceux qui y aspirent, une dimension spirituelle.

Vous avez dit «logements sécurisés»?

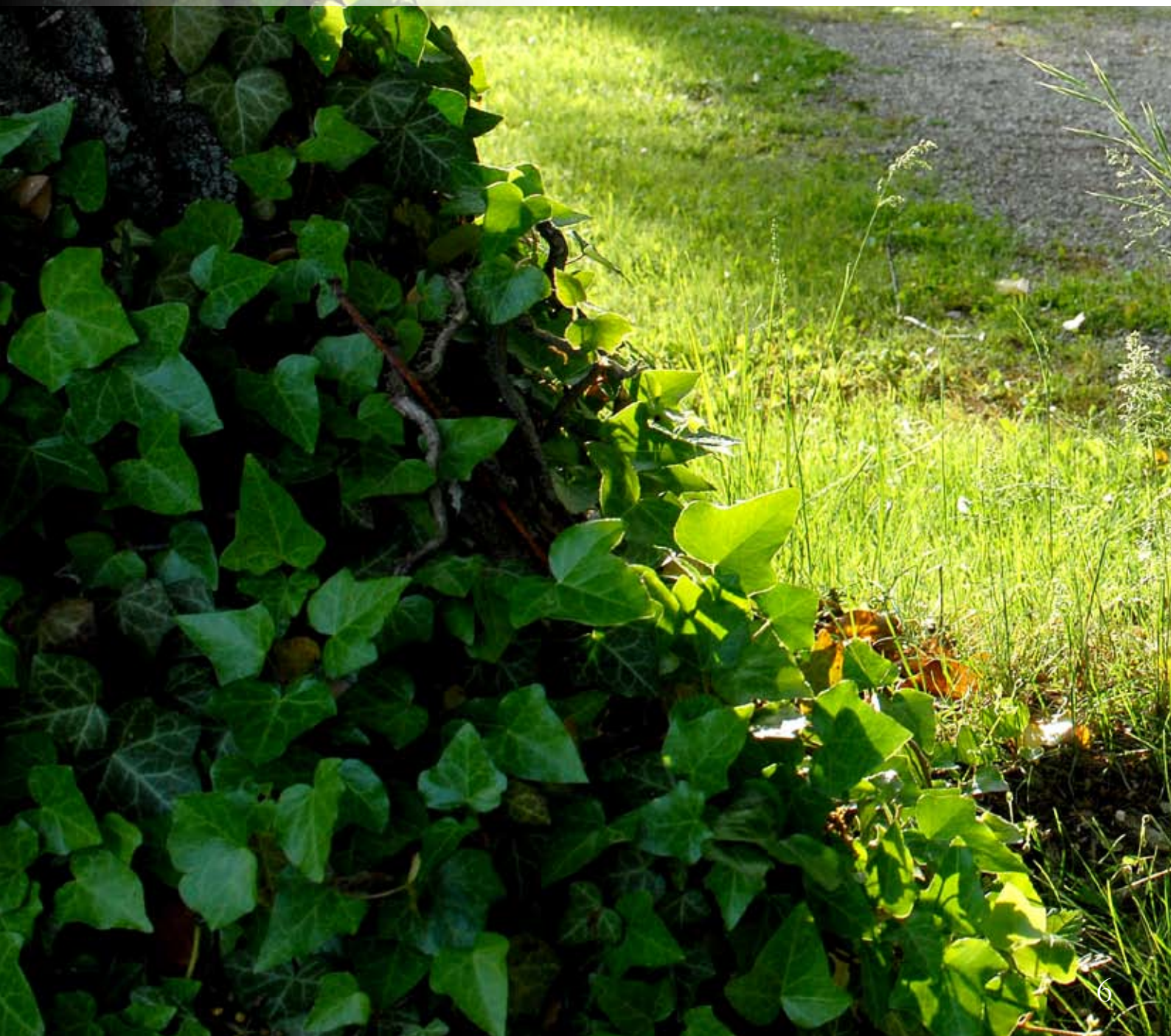
Lorsque les soins, l'aide à domicile ou le besoin de présence ne permettent plus le maintien à domicile des personnes âgées, l'habitat sécurisé offre une nouvelle alternative. En effet, la Résidence De Forest permet d'allier la prévention des risques avec le désir de nombreuses personnes de rester le plus longtemps possible chez elles. La présence d'un concierge social qui assure l'encadrement de proximité, complète cette offre dite sécuritaire.

De ce fait, les logements sécurisés offrent:

- Une architecture adaptée permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Une possibilité de système d'alarme avec encadrement approprié pour répondre aux appels
- Des animations en lien avec la clinique, permettant de favoriser les échanges et garder les liens sociaux.



Présentation de la Résidence De Forest



Informations générales

La Résidence, construite sur un terrain de 1356m², se compose de 18 logements répartis sur 5 niveaux de la manière suivante :

- 12 logements de 2,5 pièces répartis sur les trois niveaux de 57m²
- 3 logements de 3,5 pièces répartis sur les trois niveaux de 82m²
- 1 logement de 2,5 pièces sans balcon dans les combles de 65m²
- 1 logement de 2,5 pièces dans les combles de 82m²
- 1 logement de 2,5 pièces dans les combles de 77m²

L'ensemble du bâtiment répond aux normes MINERGIE® et dispose d'un chauffage au sol écologique au bois et d'une ventilation contrôlée, garantissant un confort et une aération permanente des locaux.

A côté des boîtes aux lettres, prévues sous un couvert à l'entrée du bâtiment, un système d'interphones assure un contrôle des entrées de la Résidence depuis chaque appartement.

La Résidence De Forest a été conçue pour un accès facilité, sans barrières architecturales et dispose d'un ascenseur et de salles de bains adaptées. Les cuisines, également adaptées, sont équipées d'un four, d'un lave-vaisselle et de plaques vitrocéramiques. Chaque appartement dispose de sa propre cave et de l'utilisation d'une buanderie (lave-linge et sèche-linge).

Des places peuvent être mises à disposition des locataires. Au niveau des transports publics, la Résidence est desservie par une ligne de bus depuis Gland.

Un chemin spécialement aménagé permet un accès facilité à la clinique La Lignière ainsi qu'à son centre de santé et fitness.

Les animaux domestiques sont les bienvenus dans le respect des règles de bon voisinage.





restation d'aide et de soin à domicile



Un encadrement sécuritaire

La Résidence dispose d'un encadrement de proximité assuré par la présence dans l'immeuble d'une personne de référence. Ce concierge social aura pour principale fonction d'entretenir les locaux et le bâtiment et d'assurer une partie de l'accompagnement sécuritaire apporté à chacun des locataires. Il aura également pour mission de collaborer avec les partenaires et les services sociaux.

La contribution à l'encadrement sécuritaire est obligatoire pour tous les locataires de la Résidence. Cependant, les personnes au bénéfice des régimes sociaux et résidant dans les appartements à loyers modérés pourront obtenir la prise en charge de cette contribution du fait de la signature, par la fondation, d'une convention avec le Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement du Canton de Vaud (SASH).

Pour l'ensemble des prestations de soins apportées au sein de la Résidence, une convention a été signée avec le Centre médico-social (CMS) de Gland.

Prestations d'aide et de soins à domicile en lien avec le Centre médico-social

Un bref aperçu de la palette de prestations proposées par le CMS de Gland.

Des prestations remboursées par les caisses maladie sur ordre médical :

- Les soins infirmiers médico-délégués
- Les soins de base, comprenant les soins d'hygiène, de confort, des visites de sécurité, une aide aux activités de la vie quotidienne
- L'ergothérapie, sous forme de conseils, évaluations ou aménagement du domicile, traitements et réadaptation

Des prestations à charge du patient :

- L'aide au ménage, qui peut inclure la lessive et le repassage, l'aide aux courses et la préparation aux repas
- L'aide à la famille
- La mise en place d'un système de biotélégilance (Sécutel)
- Des présences ou veilles

Des prestations offertes :

- L'accompagnement par une assistante sociale, pour toute question d'ordre administratif
- Le soutien psychosocial.

Système d'alarme (Sécutel)

La présence du Sécutel permet de répondre aux besoins d'aide et de soins non-planifiés. Dans la mesure du possible, les locataires identifient 3 répondants de proximité parmi leur entourage. L'infirmière de garde du CMS assure une permanence et peut intervenir 24h sur 24, 7 jours sur 7.



P

restations annexes



Repas

Les locataires de la Résidence De Forest ont la possibilité de prendre les repas à l'espace restaurant de la clinique La Lignière, ou de se faire livrer à domicile le repas de midi.

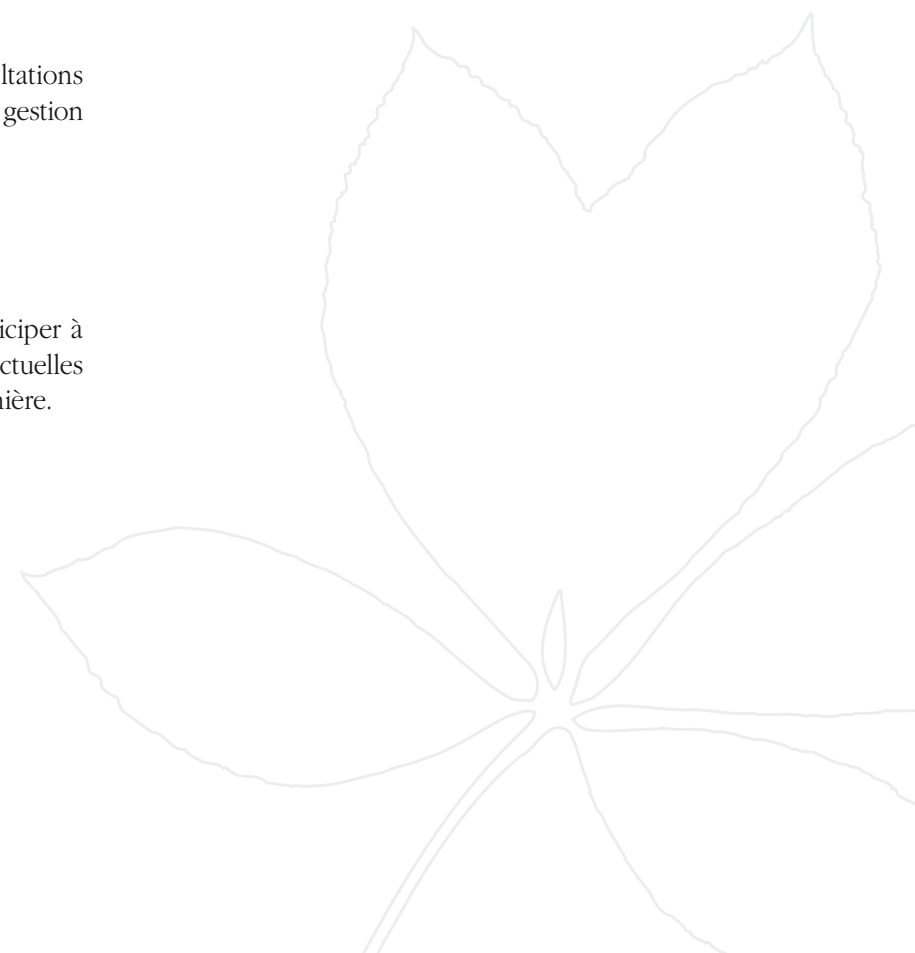
Consultations diététiques

Parmi les autres prestations accessibles aux locataires de la Résidence De Forest figure la possibilité de consulter les diététiciennes de la clinique.

Elles proposent des cours de cuisine, des consultations ambulatoires, des conférences, un programme de gestion du poids et des idées pour équilibrer les menus.

Animation

Les locataires de la Résidence sont invités à participer à l'ensemble des animations hebdomadaires ou ponctuelles organisées conjointement avec la clinique La Lignière.





restations annexes (para-hôtelières)



Centre de santé

La proximité avec le centre de santé et fitness Acquaforme® offre de magnifiques opportunités et avantages. Ce dernier met à disposition ses compétences humaines et professionnelles ainsi que ses infrastructures pour proposer un large éventail de prestations: cours d'aquagym, natation, gymnastique variée pour seniors, massages, etc.

Consulter le site : www.acquaforme.ch



Prestations socio-hôtelières non incluses dans le loyer du ressort des locataires

- Le raccordement téléphonique, l'obtention d'un appareil et la location éventuelle d'un téléviseur
- Le raccordement et la redevance pour un abonnement par câble (télé réseau) directement auprès du prestataire de service concerné
- Le raccordement pour un abonnement internet également du prestataire de service concerné
- Les prestations diverses, telles que travaux de couture, nettoyage chimique, transports, location de meubles ainsi que les soins esthétiques, produits cosmétiques et coiffure
- L'aide de ménage
- Les demandes de location de matériel auxiliaire (lit médical, déambulateur, fauteuil roulant, rehausseur de WC, etc.) doivent être faites par le locataire ou ses proches au CMS, qui viendra évaluer les besoins et proposer le matériel adéquat en fonction de chaque situation.



érance



Gérance

Un bail à loyer standard est établi pour tout nouveau locataire. Outre les conditions contractuelles notifiées et incluses dans le bail à loyer, un état des lieux est effectué à l'entrée et à la sortie de l'appartement.

Une caution équivalente au montant de deux loyers est demandée à la signature du bail à loyer. Le locataire a l'obligation de contracter une assurance RC ménage couvrant les dégâts éventuels causés à l'appartement loué et aux locaux communs de la Résidence.

Conditions d'admission

Les personnes dépendantes nécessitant un encadrement sécuritaire ou une aide partielle pour les actes de la vie quotidienne (perte de repères, besoin d'un cadre thérapeutique en vue de récupérer un potentiel d'autonomie, risques de chutes, difficultés au domicile en raison de barrières architecturales et/ou d'insécurité, affaiblissement du réseau familial ou de l'entourage au domicile actuel, etc.) peuvent déposer, à tout moment, une demande d'admission au sein des appartements protégés de la fondation De Forest.

Commission d'admission

Une commission d'admission comprenant des représentants de la fondation, du corps médical et du CMS, aura pour mission d'évaluer les dossiers.

Documents d'inscription (annexes)

les demandes d'inscription et annexes devront être adressées à :

Fondation De Forest
La Lignière 5
1196 Gland



Informations diverses



Adresses et coordonnées

Fondation De Forest
La Lignière 5
1196 Gland

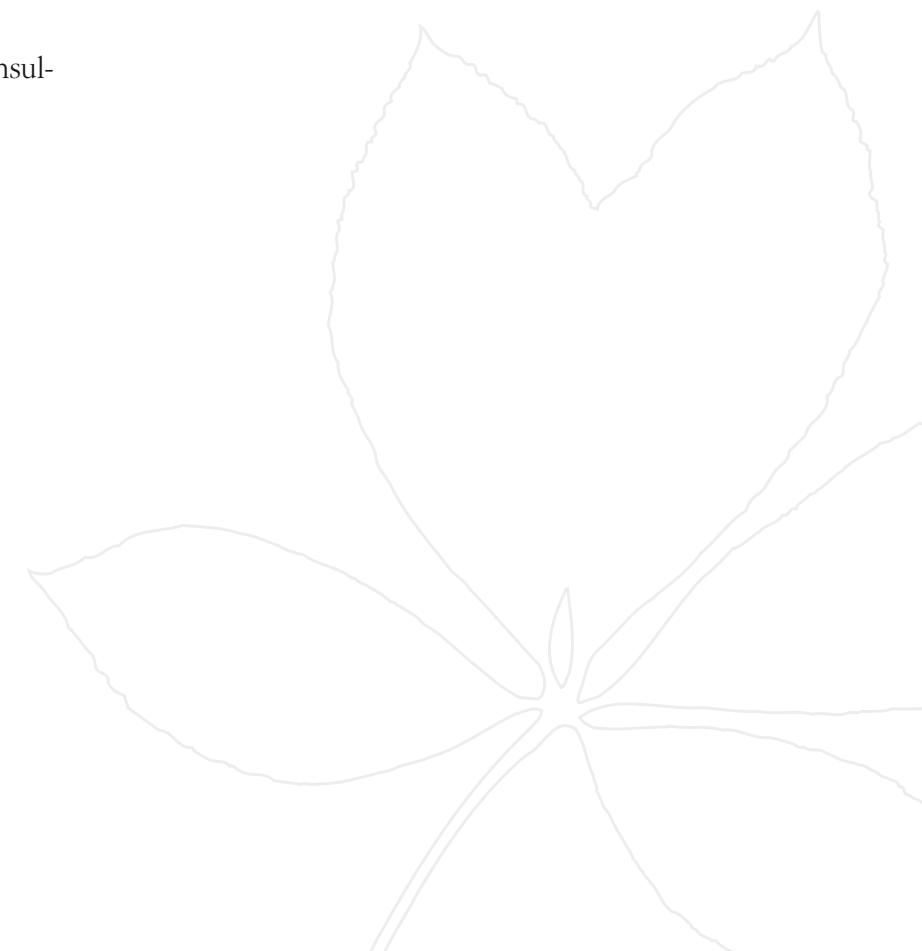
Tél. 022 999 65 56
Fax 022 999 64 78
E-mail residence@de-forest.ch

Personne de contact: Nicolas Walther

Des informations peuvent également être consul-
tées
sur le site internet www.de-forest.ch

Centre médico-social (CMS):
Montoly 1,
1196 Gland

Tél. 022 999 67 20





ù nous trouver



La Résidence De Forest se situe dans un cadre exceptionnel, à Gland, au bord du Lac Léman, à proximité de la clinique La Lignière, spécialisée notamment dans la réadaptation neurologique, orthopédique et cardiovasculaire.

